

INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2009

(en 1000 DT)

Période	3 ^{ème} TRIM. 2009	3 ^{ème} TRIM. 2008	AU 30 SEP. 2009	AU 30 SEP. 2008	AU 31 DEC. 2008
1- Produits d'exploitation bancaires	67 832	63 586	200 197	185 268	257 297
• Intérêts	50 705	46 078	145 740	137 330	191 760
• Commissions en produits	9 230	8 677	27 265	23 077	32 249
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	3 752	3 093	10 335	7 907	11 522
• Revenus du portefeuille d'investissement	4 145	5 738	16 857	16 954	21 766
2- Charges d'exploitation bancaires	33 936	31 449	97 682	93 955	126 635
• Intérêts encourus	32 658	30 199	94 138	91 553	123 207
• Commissions encourues	1 269	1 115	2 844	2 267	3 405
• Autres charges	9	135	700	135	23
3-Produit net bancaire	33 896	32 137	102 515	91 313	130 662
4- Autres produits d'exploitation	393	466	1 171	1 310	1 938
5- Charges opératoires	10 602	10 111	33 710	30 045	41 846
• Frais de personnel	8 228	7 677	26 003	22 885	31 687
• Charges générales d'exploitation	2 374	2 434	7 707	7 160	10 159
6- Structure du Portefeuille	-	-	498 746	386 872	422 480
• Portefeuille- titres commercial	-	-	108 003	8 318	1 437
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	390 743	378 554	421 043
7- Encours des crédits (HORS DOTATION AUX PROVISIONS DE LA PERIODE)	-	-	2 863 214	2 246 125	2 376 249
8- Encours des dépôts	-	-	3 116 429	2 437 362	2 440 681
• Dépôts à vue	-	-	780 796	615 466	630 285
• Dépôts d'épargne	-	-	426 149	349 783	379 829
• Dépôts à terme	-	-	1 861 219	1 411 767	1 377 971
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	48 265	60 346	52 596
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	372 304	299 707	306 835
10- Capitaux propres	-	-	* 294 885	* 264 289	** 295 061

(*) Hors résultat de la période ; (**) Après affectation du résultat

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés par Sicar Amen et Cotif Sicar, des participations avec conventions de rétrocession, des obligations, des BTA, et des créances sur l'Etat tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables ainsi que des actions cotées en bourse.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre décembre 2008 et septembre 2009 :

Les crédits à la clientèle, hors dotation aux provisions de la période, ont enregistré une croissance de 20,49% touchant notamment les crédits sur ressources ordinaires.

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré un taux de croissance de 27,69%. Parallèlement, les emprunts et les ressources spéciales ont progressé de 21,34%. Cette variation s'explique principalement par l'émission d'un nouvel emprunt obligataire subordonné de 60 millions de dinars.

Au cours des neuf premiers mois de 2009 :

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 14,9 millions de dinars ou 8,06% par rapport à la même période en 2008, sous l'effet d'une hausse des crédits, partiellement compensée par les effets d'une baisse importante des taux d'intérêt en devises et en dinars.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 3,7 millions de dinars ou 3,97%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des encours moyens, partiellement atténué par la baisse des taux d'intérêt en dinars et en devises.

Pour la même période, le Produit Net Bancaire a atteint 102,5 millions de dinars contre 91,3 millions de dinars à fin septembre 2008, soit une augmentation de 11,2 millions de dinars ou 12,27%.

Ouverture d'agence

Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau avec l'entrée en exploitation, au cours des 9 premiers mois de 2009, de 5 nouvelles agences :

- Zaghouan
- Jammel
- Kébili
- Sidi Abdelhamid
- Riadh El Andalous

Lancement de nouveaux produits

Amenfx

Poursuivant sa démarche novatrice, Amen Bank a lancé pour la première fois en Tunisie sa plateforme de change **Amenfx**. **Amenfx** est un site électronique permettant aux clients et aux banques implantées en Tunisie ou à l'étranger d'accéder directement au marché des changes au comptant domestique et international sur Internet et de traiter et confirmer leurs opérations automatiquement et en temps réel.

Carte Ta7founa

Amen Bank vient de lancer la carte jeunes « Ta7founa ». C'est une carte Mastercard nationale prépayée destinée aux jeunes âgés de 12 à 25 ans. Elle leur permet aussi bien les retraits auprès des DAB que les opérations de paiement en Tunisie y compris sur Internet. Elle leur donne aussi l'autonomie de gérer librement leur budget. En plus des avantages et remises qu'elle offre chez plusieurs prestataires de services, cette carte est simple dans son utilisation et totalement sécurisée.